

## BUREAU du 10 mai 2010

### Procès-verbal synthétique

L'an deux mille dix, le 10 mai à 17h00, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 4 mai 2010, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR :

Membres du BUREAU présents et absents :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Sarah THUILLIEZ 2 – Jean-Pierre TETU	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Patrice LETALLE 3 – Laurent SOMON

Le quorum étant constaté par la présence de 5 membres sur 8, le Président déclare la séance ouverte. Le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2010 transmis aux membres le 15 mars 2010 est approuvé. M. Jean-Claude RENAUX est désigné **secrétaire de séance**.

### I – DELIBERATIONS DU BUREAU

#### 01 – ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SOMME

L'adhésion de la communauté de communes du Val de Somme au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée. Cette communauté de communes représente 32 communes pour 24 578 habitants.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 02 – CONVENTION DE MUTUALISATION DES TELECOMS AVEC LA CC DU PAYS DU COQUELICOT ET L'OFFICE DU TOURISME DU PAYS DU COQUELICOT

L'Office du Tourisme du Pays du Coquelicot, EPIC créé par la communauté de communes du Pays du Coquelicot, souhaite bénéficier du marché télécoms mutualisé de Somme Numérique. Pour cela, il convient de signer une convention tripartite avec la communauté de communes.

Le projet de convention tripartite entre Somme Numérique, la Communauté de communes du Pays du Coquelicot et l'Office du Tourisme du Pays du Coquelicot est approuvé.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 03 – CONVENTIONS DE MUTUALISATION DES TELECOMS AVEC DES COMMUNES MEMBRES DE LA CC DU BERNAVILLOIS

Les communes de HIERMONT, BEAUMETZ, FIENVILLERS, BEALCOURT et CANDAS souhaitent bénéficier de la mutualisation des communications électroniques. Cette mutualisation étant réservée aux membres de Somme Numérique, c'est par le biais d'une convention tripartite avec le syndicat mixte et la Com de Com du Bernavillois qu'elle peut avoir lieu.

Les projets de conventions tripartites entre Somme Numérique, la Communauté de communes du Bernavillois et ses communes membres de HIERMONT, BEAUMETZ, FIENVILLERS, BEALCOURT et CANDAS sont approuvés.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **04 – REMBOURSEMENT DES MATERIELS ENT DE LA CC DU HAUT-CLOCHER**

La communauté de communes du Haut-Clocher a sollicité Somme Numérique pour l'équipement en matériel informatique de ses écoles dans le cadre du projet ENT. Le projet de convention prévoit les modalités de remboursement de ces matériels.

La convention relative à l'équipement en matériel informatique dédié aux ENT des écoles des RPC de la communauté de communes du Haut-Clocher est approuvée.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **05 – AVENANT N°3 AU MARCHÉ « ACTIVATION ET EXTENSION DE PHILEAS NET » - LOT 1**

Des prestations nouvelles (nouvelles techniques, nouveaux besoins générés par les exigences du déploiement) nécessaires à la réalisation du marché doivent être intégrées au bordereau des prix unitaires du marché. L'avenant n°3 au Lot 1 du marché « Activation et extension de PHILEAS NET » est approuvé.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **06 – AVENANT N°3 AU MARCHÉ « ACTIVATION ET EXTENSION DE PHILEAS NET » - LOT 2**

Des prestations nouvelles (nouvelles techniques, nouveaux besoins générés par les exigences du déploiement) nécessaires à la réalisation du marché doivent être intégrées au bordereau des prix unitaires du marché. L'avenant n°3 au Lot 2 du marché « Activation et extension de PHILEAS NET » est approuvé.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **07 – CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA SOMME POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ADMINISTRATION ELECTRONIQUE**

Le Centre de Gestion de la Somme a manifesté son intérêt pour accéder aux outils mutualisés de Somme Numérique pour la dématérialisation du contrôle de légalité et pour la publication dématérialisée des marchés publics.

Le projet de convention relative aux conditions d'accès du CDG 80 aux moyens mutualisés mis en place par Somme Numérique pour le développement de l'administration électronique est approuvé.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **08 – CONVENTION D'HEBERGEMENT DES DONNEES METIERS SUR LES SERVEURS DE SOMME NUMERIQUE**

Dans le cadre du développement des services liés à l'administration électronique, Somme Numérique souhaite proposer à ses membres et aux communes associées, d'héberger sur ses serveurs leurs données métiers ; il s'agit notamment d'envoyer et de recevoir des courriers électroniques, de gérer leur site internet, leurs listes électorales, les concessions des cimetières...

Le projet de convention relative à l'hébergement des données métiers sur les serveurs de Somme Numérique est approuvé.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **09 – CONVENTION CADRE « ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL » AVEC L'INSPECTION ACADEMIQUE DE LA SOMME**

Le syndicat mixte a conclu en janvier 2008, une convention cadre avec l'Inspection académique de la Somme permettant la mise en œuvre du projet ENT dans les écoles primaires du département. Ce projet étant passé en phase de généralisation, il convient de revoir les termes de cet accord, avec notamment la possibilité d'intégrer des nouvelles écoles à chaque rentrée de vacances scolaires, et plus seulement en septembre.

Le projet de convention cadre Espace Numérique de Travail avec l'Inspection académique est approuvé. Cet accord remplace les dispositions de la convention signée le 30 janvier 2008.

*Adoptée à l'unanimité*

**II – Ordre du jour du Comité Syndical du 17 mai 2010**

Les membres du Bureau ont examiné l'ordre du jour du Comité syndical du 17 mai 2010 :

Le nouveau délégué du Conseil Général de la Somme siégeant au Comité syndical de Somme Numérique, en remplacement de Daniel LEROY, est Catherine QUIGNON.

Le Comité syndical devra ainsi désigner un nouveau Vice-président et mettre à jour la composition du Bureau, de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission Réseau et de la Commission Contenus et services. Pour ces remplacements, le Président propose de privilégier l'assiduité et l'implication des élus.

**1. VICE-PRESIDENTS - DESIGNATION**

Pour rappel, Daniel CARPENTIER a été désigné 2<sup>e</sup> Vice-président de Somme Numérique lors de la délibération du 30 avril 2008.

**2. BUREAU – MISE A JOUR DES MEMBRES**

Le BUREAU de Somme Numérique est actuellement constitué par :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Sarah THUILLIEZ 2 – Jean-Pierre TETU	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Patrice LETALLE 3 – Laurent SOMON

**3. COMMISSION D'APPELS D'OFFRES – MISE A JOUR DES MEMBRES**

Une erreur technique s'est glissée dans la délibération n°2 du 20 novembre 2009 concernant la composition de la Commission d'Appel d'Offres : il doit y avoir 5 membres + le Président au lieu de 6 membres + le Président. Il y a donc lieu de retirer un membre suppléant.

La Commission d'Appels d'Offres de Somme Numérique est actuellement constituée par :

Membres titulaires	Membres suppléants
<b>Le Président</b> 1 – Jean-Claude RENAUX 2 – Patrice LETALLE 3 – Daniel CARPENTIER 4 – Marion LEPRESLE 5 – Jean-Pierre TETU	1 - Jean-Marc WISSOCQ 2 – Sarah THUILLIEZ 3 – Denis CADIX 4 – Daniel BEAUPERE 5 – Michel WATELAIN 6 – Daniel PROUILLE

**4. COMMISSION RESEAUX – MISE A JOUR DES MEMBRES**

La Commission RESEAUX de Somme Numérique est actuellement constituée par :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1– Jean-Claude RENAUX 2– Francis LEC	1– Paul PILOT	1– Daniel DUBOIS 2– Michel WATELAIN

**5. COMMISSION CONTENUS & SERVICES – MISE A JOUR DES MEMBRES**

La Commission CONTENUS & SERVICES de Somme Numérique est actuellement constituée par :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Didier CARDON 2 – Marion LEPRESLE	1 – Jean-Pierre TETU 2 – Sarah THUILLIEZ	1 – Patrice LETALLE 2 – Denis CADIX



**6. COMPTE DE GESTION 2009**

Les chiffres du Compte Administratif de l'exercice 2009 sont conformes au Compte de Gestion 2009 de Monsieur le Trésorier d'Amiens Municipale.

**7. COMPTE ADMINISTRATIF 2009**

La présentation du compte administratif 2009 du syndicat mixte SOMME NUMERIQUE fait état des résultats suivants :

(en euros)		Résultat Brut	Restes à Réaliser	Résultat Net
<b>Budget Principal</b>	Investissement	+ 233 075,97	0,00	+ 233 075,97
	Fonctionnement	+ 41 835,00	0,00	+ 41 835,00
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 274 910,97</b>	<b>0,00</b>	<b>+ 274 910,97</b>
<b>Budget Annexe Philéas</b>	Investissement	-2 187 076,14	516 029,95	-1 671 046,19
	Fonctionnement	+ 1 791 046,19	0,00	+ 1 791 046,19
	<b>TOTAL</b>	<b>- 396 029,95</b>	<b>516 029,95</b>	<b>+120 000,00</b>

**8. AFFECTATION DU RESULTAT 2009**

Les résultats de fonctionnement du Compte Administratif 2009 s'élèvent à :

Budget principal : + 41 835,00 €

Budget annexe : + 1 791 049,19 €

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

L'excédent de fonctionnement du Budget Principal constaté au Compte Administratif d'un montant de 41 835€ est affecté sur la ligne 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

L'excédent de fonctionnement du Budget Annexe de 1 791 046,19 € constaté au Compte Administratif est affecté en partie pour la couverture du déficit net d'investissement d'un montant de -1 671 046,19€. Le solde de 120 000€ est affecté sur la ligne 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

**9. DECISION MODIFICATIVE N°1 DE L'EXERCICE 2010**

Les membres du Bureau ne font aucune objection sur le projet de décision modificative qui leur est présenté. Les montants totaux des budgets de la décision modificative n°1 de 2010 se décomposent par section ainsi qu'il suit :

Budget	Total Budget	investissement	fonctionnement
<b>Budget principal</b>	<b>718 210,97</b>	333 075,97	385 135,00
<b>Budget annexe</b>	<b>4 695 188,56</b>	3 777 453,56	917 735,00

**10. ANNULATION DE TITRES DE 2009**

Il sera proposé au Comité syndical de valider l'annulation de deux titres de 2009 qui seront réémis sur l'exercice 2010 et de prévoir les écritures correspondantes à la décision modificative n°1 de 2010.

**11. ADHESION ASSOCIATION « DES SOURIS ET DES HOMMES »**

L'association « des souris et des hommes » est porteuse d'un projet intitulé « CAJOU 2.0 » qui se veut « La Cantine » picarde du nom d'une expérience similaire menée sur Paris et qui vise à créer un lieu entre entrepreneurs de l'économie numérique et utilisateurs ou responsables de politiques publiques. Cette initiative a été mise en avant par l'étude réalisée sur l'économie numérique dans le département, qui insiste sur le peu de rencontres et de possibilités d'échanges entre professionnels du secteur sur notre territoire. L'association a ainsi repris le restaurant « Cajou » sis rue Robert de Luzarches pour en faire un lieu où des événements pourront être organisés. L'adhésion des collectivités à l'association « Des souris et des hommes » est prévue par les statuts de l'association et la qualité de membre permettrait de disposer du lieu pour organiser des rencontres, formations ou échanges (par exemple entre les opérateurs utilisateurs du réseau Philéas.Net et les entreprises locales, ou entre usagers des télécommunications et élus de Somme Numérique).

## Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

Par conséquent, il est proposé au comité syndical de décider l'adhésion de Somme Numérique à l'association « Des souris et des hommes » pour un montant de 1500 € et d'autoriser le président à représenter Somme Numérique ou se faire représenter dans les instances de cette association.

### III – Informations du Président

#### ARRETE DU PRESIDENT

##### **Modification de la régie d'avances – arrêté du 2 mars 2010**

Afin de tenir compte de la nouvelle répartition des crédits adoptée au budget primitif 2010, il était nécessaire de répartir l'avance de 2000€ entre le budget principal et le budget annexe.

#### DECISIONS DU PRESIDENT

##### **Emprunt de 2 millions € - décision du 12 février 2010**

Il s'agit d'un emprunt contracté auprès du Crédit Agricole, pour le compte du CG80 pour l'opération de couverture des zones blanches :

- Durée : 15 échéances annuelles
- Commission d'engagement : 800 euros
- Amortissement du capital : à échéances constantes
- Taux d'intérêt : 3,73% avec périodicité annuelle

##### **Aide antenne satellite – décision du 25 février 2010**

L'aide de 150€ a été attribuée à l'EARL DEPOURCQ LES TILLEULS pour l'installation d'une antenne satellite au siège sis 2 rue de Solente - 80190 CRESSY-OMENCOURT

##### **Aide antenne satellite – décision du 15 mars 2010**

L'aide de 150€ a été attribuée à M. et Mme Laurent De Rouck pour l'installation d'une antenne satellite à l'adresse Le Saulchoy - 80540 CLAIRY-SAULCHOIX.

##### **Mise à disposition de NRA-ZO à FREE – décision du 12 mars 2010**

Une convention de mise à disposition d'infrastructures NRA-ZO a été conclue avec FREE, qui a demandé à ce jour la mise à disposition du NRA-ZO d'AVELUY.

##### **Contrat d'accès aux installations de génie civil de France Télécom pour les liens NRA-SR de Somme Numérique – décision du 23 mars 2010**

Dans le cadre du projet de couverture des zones blanches, il convenait de signer avec France Télécom une convention permettant la location de leurs infrastructures disponibles, notamment pour les NRA-ZO de Quend et Fort-Mahon.

##### **Avenants n°1 –Convention d'hébergement de matériel informatique et convention de location de fibres optiques inactivées signées avec la Sanef – décision du 28 avril 2010**

Il s'agit de simplifier les conditions de renouvellement de ces deux conventions en permettant un renouvellement annuel tacite et un délai de préavis de non-reconduction fixé à 2 mois.

##### **Aide antenne satellite – décision du 3 mai 2010**

L'aide de 150€ a été attribuée à M. Arnaud LEMIEGRE pour l'installation d'une antenne satellite à l'adresse LES CHAMPS HULOT - 80470 ARGOEUVES.

#### MARCHES ATTRIBUES

##### **« Services télécoms : assistance à maîtrise d'ouvrage pour un marché de prestations de services de télécommunications électroniques »**

Suite à l'audition de deux sociétés avec les correspondants du Conseil Général de la Somme et d'Amiens Métropole, le marché a été attribué à la société Facility Télécoms pour un montant estimatif de 10 450€ HT (pour l'analyse de 12 offres).

**PROCEDURES EN COURS**

- **Travaux d'extension du réseau PHILEAS NET** : l'appel d'offres a été publié le 16 avril, les réponses sont attendues pour le 1<sup>er</sup> juin 2010
- **Plateforme ENT et contenus pédagogiques** : l'appel d'offres a été publié le 16 avril, les réponses sont attendues pour le 1<sup>er</sup> juin 2010
- **Matériels informatiques pour les ENT** (groupement de commandes) : l'appel d'offres a été publié le 16 avril, les réponses sont attendues pour le 1<sup>er</sup> juin 2010
- **DSP du réseau PHILEAS NET en régie intéressée** : la Commission de DSP réunie le 19 avril a retenu les 6 candidatures reçues dans le cadre de cet appel à concurrence. Il s'agit de : ALTITUDE INFRASTRUCTURES, AXIONE, COVAGE, France TELECOM, SFR COLLECTIVITES, TUTOR. Le programme complet de la DSP a été envoyé le 27 avril, les réponses sont attendues pour le 4 juin 2010.

**COMMISSION SERVICES DU 9 MARS 2010**

**COMMISSION RESEAUX DU 10 MARS 2010**

**COMMISSION TECHNIQUE DU 20 AVRIL 2010**

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles en vous identifiant sur l'**Espace membres** sur le site [www.sommenerique.fr](http://www.sommenerique.fr) Rubrique « Qui sommes-nous ? » - « les actes ».

La séance est levée à 18h30

Fait à Amiens, le 18 mai 2010

